

03 avril 2023

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- [La loi du 29 mars 2023 portant modification de la loi électorale modifiée du 18 février 2003](#) fait en sorte que les ressortissants de pays tiers qui sont en possession d'une carte de légitimation puissent exercer leur droit de vote actif ou passif aux élections communales. Cette disposition complète la loi du 22 juillet 2022 qui précisait que les résidents ressortissants de pays tiers devraient être en possession d'une carte ou d'un titre de séjour au Luxembourg.
- [Le règlement grand-ducal du 22 mars 2023 relatif au « Comité Prostitution »](#) précise la composition et le fonctionnement du comité créé par l'article 1^{er} de la loi du 28 février 2018 renforçant la lutte contre l'exploitation de la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains à des fins sexuelles. Ce comité, qui travaille en étroite collaboration avec le Comité de suivi de la lutte contre la traite des êtres humains, comprend neuf membres effectifs. Au moins une fois par an, et au plus tard le 1^{er} mai de chaque année, le comité transmet un rapport écrit sur ses travaux et les résultats des missions au Gouvernement.
- Dans [sa réponse à la question parlementaire n° 7764 du 14 mars 2023](#), la ministre de la Famille et de l'Intégration, Corinne Cahen, a fourni des informations sur les commissions consultatives communales d'intégration et le Conseil national pour étrangers (CNE).
- Le 30 mars, 9 agences de la Commission européenne ont publié un document conjoint sur [la contribution des agences JAI à la solidarité de l'UE avec l'Ukraine](#).

Chiffre de la semaine: 41.336

Au 30 mars 2023, 41.336 personnes de nationalité étrangère sur 257.034 sont inscrites sur les listes électorales pour les élections communales du 11 juin 2023.

Une importante augmentation des inscriptions a pu être observée au mois de mars 2023: 9.139 nouvelles inscriptions ont été validées, comparé à 2.206 pour le mois de février 2023 et 1.337 pour le mois de janvier 2023. Le taux d'inscription est de 16,1%.

Source : [CTIE](#), [MIFA](#), [CEFIS](#)

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en